

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

23 Octobre 2022 ~ VERNON (27)

Clubs présents ou représentés

AS DE SAINT ARNOULT TIR. AG DEAUVILLE. CT ORBEC LA VESPIERE. TRUTTEMER TIR CLUB. LEXOVII TIR. BAYEUX TIR CLUB. CTS HEROUVILLE. CRT BRETTEVILLE. CT PARIS NORMANDIE. LA PATRIOTE ST JULIEN LE FAUCON. NST VIRE. BALL TRAP ANDRESIEN. LA CIBLE D'EVREUX. STE TIR EVREUX CLAVILLE. ATSP VERNEUIL. CTS VERNONNAIS. CS LES ANDELYS. BALL TRAP CLUB DU PLATEAU. SCT BERNAY. ECOLE DE TIR ARNIERES SUR ITON. ASS TIR CRIQUEBEUF SUR SEINE. TS IVRY LA BATAILLE. LA SAINT MICHEL D'AVRANCHES. ASAM CHERBOURG. ASS TIR DE COUTANCES. US MOUETTES DONVILLAISES. LA CIBLE VALOGNAISE. LA CONCORDE SAINTE PIENCE. US PORTBAILLAISE. ENTENTE DE TIR CONDE SUR VIRE. TIR SPORTIF TOCQUEVILLAIS. STE DE TIR ARGENTAN. ASS SPORTIVE FLERS MESSEI. ATPC ALENCON. ASS TIR D'ANDAINE. ASS TIR REGION ELBEUVIENNE. ASS DRESSER-RAND TIR. EXXONMOBIL SPORTS ET LOISIRS. UNION ROUELLEUSE DE TIR. STE TIR DU HAVRE ET REGION HAVRAISE. STE TIR YVETOT. MAROMME TIR SPORTIF. TIR CLUB ROUXMESNIL. LA CIBLE DEVILLOISE. SNIPERS'S CLUB. BLACK POWDER CLUB. LA SENTINELLE GOURNAY EN BRAY. STE FECAMPOISE DE TIR.

Clubs absents

ASSOCIATION DE TIR SPORTIF DE CAEN. AS PTT CAEN TIR. ATS VALLEE DE L'ORNE. CT SAINT AUBIN. UN PARACHUTISTE. ASS SPORTS ET LOISIRS - TIR. AS RENAULT TRUCKS. ATS ARMES ANTIQUES. ST DE LA MINE. CSL GENDARMERIE BASSE NORMANDIE. DETENTE GISORS. TSV VERNON. CSA BA 105 - SECTION TIR. ST BUIS MORIEUX. CLUB DE TIR ATENA. BTC BREVILLE. TIR SPORTIF SAINT LOIS. CIE DE LA HAYE DU PUIITS. CORSAIRE. STE TIR ATHIS DE L'ORNE. ASS BALL TRAP ARGENTAN. CTOR LE HAVRE. CTS PORTE OCEANE. ASS TIR DE LA PREVOTE ROUENNAISE. ASS TIR GRAVILLE. AS TOTAL NORMANDIE. STE TIR DU CANTON D'EU. CTR OISSEL. ST AIGUILLE CREUSE.

Pouvoir de vote de la Ligue	255 VOIX
Présents ou représentés	239 VOIX

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte par le président Richard PROT à 9 H 30. Il remercie les clubs des Andelys, de Vernon et ses bénévoles pour l'accueil réservé pour cette assemblée générale.

DÉSIGNATION DES ASSESSEURS

Sur demande, Philippe MARIE et Hervé BEUX sont désignés comme assesseurs.

DÉSIGNATION DES SCRUTATEURS

Sur demande, Isabelle PLATEL-MARECHAL et Francis LEFORT sont désignés comme scrutateurs.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2021

Avant d'approuver le dernier compte-rendu, Jean-Denis EBREUIL, secrétaire, signale une erreur de saisie sur celui-ci. Une correction du montant du report à nouveau est demandée : 209 156,53 € au lieu de 209 717,06€.

Personne ne demandant le vote à bulletin secret, le compte rendu de l'Assemblée générale ordinaire du 24 octobre 2021 est adopté à l'unanimité.

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT :

Après lecture du rapport moral par Richard PROT, personne ne demandant le vote à bulletin secret, celui-ci est adopté à l'unanimité à main levée.

ETAT DES EFFECTIFS AU 31 AOÛT 2021

La saison 2021-2022 est signe une nouvelle fois de record pour la ligue. Les effets de la crise sanitaire ont été absorbés, notamment chez les jeunes où nous retrouvons les chiffres d'avant la période COVID, même si beaucoup de progrès restent à faire sur cette population, tout comme chez les féminines.

Au 31 août 2022, nous enregistrons donc 11 704 licenciés contre 10 689 un an plus tôt, soit une augmentation de 1 017 licenciés.

Parmi ces 11 704 licenciés, seulement 927 sont des jeunes de moins de 20 ans, soit à peine 7,9% de l'effectif total.

RAPPORT FINANCIER AU 31 AOÛT 2021 :

Les documents ont été transmis à tous les clubs avant l'assemblée générale.

Lecture du compte de résultat et du bilan de la saison écoulée par la trésorière Laurence DECAENS

Compte de résultat :

Dépense :	257 261.50 €
Recettes :	359 686.07 €
Excédent de l'exercice :	102 424.57 €
Dépenses d'investissement :	275 162.45 €
Recettes d'investissement :	23 121.94 €

Suite au vote à l'unanimité par l'assemblée générale, l'excédent de l'exercice de 102 424.57 € est affecté au report à nouveau.

Bilan financier :

Immobilisation :	491 860.09 €	Capitaux :	1 594 653.70 €
Actif circulant :	2 624.09 €	Dettes :	21 362.99 €
Dépôts de garantie :	10 628.80 €	Produits constatés d'avance :	1 600.00 €
Créances :	1 112 357.10 €		
Charges constatées d'avance :	143.21 €		

Totaux : 1 617 616.69 € 1 617 616.69 €

Didier LETOURDU, président de l'AS Saint Arnoult, interpelle le comité directeur sur les frais facturés par l'avocat dans le cadre de la procédure relative au projet de stand plateau contre la commune de VERSON. Il fait part de son interrogation sur l'intérêt de continuer cette procédure sachant qu'elle coûte des frais. Richard PROT explique que les frais restent maîtrisés par rapport à la dimension du projet. Réaliser un projet de cette dimension ne présente que des avantages pour la ligue. La procédure est en cours et il serait illogique après 10 ans de

réflexion et de travail d'abandonner à seulement quelques mois de la décision de la cour d'appel administrative de Nantes.

En l'absence de Delphine VIET, commissaire aux comptes de BMV Audit, Laurence DECAENS, trésorière, procède à la lecture du rapport sur les comptes annuels et sur les conventions réglementées pour l'exercice du 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2022 de la Ligue de Normandie de tir sportif.

Personne ne demandant de vote à bulletin secret, le compte de résultat et le bilan financier sont adoptés à l'unanimité à main levée.

TARIFS LICENCES ET COTISATIONS 2023 - 2024

Compte tenu de l'augmentation prévue du prix de la part fédérale la saison prochaine, il est proposé de maintenir la part Ligue aux mêmes tarifs, à savoir :

SAISON 2022 / 2023		SAISON 2023 / 2024	
TARIF ADULTE	17 €	TARIF ADULTE	17 €
TARIF JEUNE	4 €	TARIF JEUNE	4 €

Personne ne demandant de vote à bulletin secret, la proposition de maintien des tarifs ligue pour la saison 2023 / 2024 est acceptée à l'unanimité.

BUDGET PRÉVISIONNEL 2022~ 2023 & 2023 ~ 2024 :

Laurence DECAENS fait part des propositions de budget prévisionnel pour les saisons :

2022 ~ 2023: Recettes et dépenses : 375 227.75 €

2023 ~ 2024 : Recettes et dépenses : 354 204.81 €

Personne ne demandant de vote à bulletins secrets, les budgets prévisionnels sont adoptés à l'unanimité à main levée.

ELECTIONS DES DÉLÉGUÉS ET SUPPLÉANTS FÉDÉRAUX

Les délégués Fédéraux ci-dessous sont proposés à l'assemblée générale :

Titulaires : Richard PROT (N° 00 383 167)

Bernard DECAENS (N° 00 207 107)

Suppléants : Laurence DECAENS (N° 00 708 974)

Manuel MARIE (N° 03 293 933)

Personne ne demandant de vote à bulletins secrets. Les deux titulaires et les deux suppléants sont élus à l'unanimité par l'assemblée générale.

CALENDRIER DES COMPÉTITIONS ET GESTION SPORTIVE :

Manuel MARIE, responsable de la Gestion Sportive présente le calendrier prévisionnel des compétitions. Un appel est fait aux clubs souhaitant s'engager pour accueillir les compétitions non pourvues.

Il est rappelé que les Circuits Nationaux ne répondant plus aux attentes de la Fédération en termes de détection sont définitivement arrêtés. Des discussions entre les Ligues sont déjà en cours pour programmer des rencontres inter-ligues. Un match sera aussi programmé à Châteauroux en décembre pour les tireurs qualifiés aux France l'an dernier. Enfin, le E-challenge des Ecoles de tir est reconduit mais allégé, avec 2 matchs à faire au lieu de 5.

RAPPORT DES ACTIVITÉS DE FORMATION ET D'ENTRAÎNEMENT :

Manuel MARIE, responsable de formation, présente le bilan et perspectives des actions de formations et d'entraînement. Il en profite pour remercier chaleureusement les membres de l'Équipe Technique Régionale qui donnent beaucoup de temps pour organiser, préparer et animer les actions de la ligue, le tout bénévolement.

Bilan 2021/2022 :

FORMATIONS	ENTRAÎNEMENT
<ul style="list-style-type: none">● Certificat CAC : 22 certifiés● BF Animateur : 13 diplômés + 2 recyclages● BF INITIATEUR : 6 diplômés● BF JEUNE ENCADRANT : 1 diplômé	<ul style="list-style-type: none">● EFFECTIFS : 5 pistoliers / 11 carabiniers● VOLUME : 7 journées● DISCIPLINES : 10/25/50m ISSF

Deux sorties spécifiques ont été organisées durant la saison.

La première, en décembre à Châteauroux pour 2 matchs de détection. 3 carabiniers du collectif régional s'y sont rendus et 2 d'entre eux ont été repérés : Manon HELARD et Sofija UJIC. Elles ont toutes les deux été par la suite invitées sur les stages du PER.

Le deuxième déplacement, en juillet au CNTS, était un match interligue sur lequel 15 jeunes ont été envoyés. A l'issue de ces matchs l'équipe Normande termine 8ème sur 22 régions représentées.

Perspectives 2022 – 2023 :

ACTIONS	OBJECTIFS QUANTI / QUALI	ENJEUX
CERTIFICAT CAC	<ul style="list-style-type: none">● 30 à 40 stagiaires● 3 à 4 sessions● à moyen terme : organiser ce certificat dans chaque département	sécuriser la pratique dans tous les clubs grâce à des personnes référentes sur les questions de sécurité.
BF JEUNE ENCADRANT	<ul style="list-style-type: none">● 8 stagiaires de moins de 18 ans	Former des assistants entraîneurs. Intégrer et responsabiliser des jeunes au sein des clubs pour assurer l'avenir du tir.
BF ANIMATEUR	<ul style="list-style-type: none">● 10 à 12 stagiaires● 1 session prévu en deuxième partie de saison	Former des personnes qualifiées techniquement pour accompagner les nouveaux adhérents sur la technique de base.
FORMATIONS CONTINUES (RECYCLAGE)	<ul style="list-style-type: none">● prévision d'un ou 2 modules techniques selon disponibilités de l'ETR et du calendrier.● accompagnement et partages d'expériences	Recyclage des diplômes des encadrants (BFA/BFI).
FORMATIONS DIVERSES	<ul style="list-style-type: none">● Formations communications interne et externe● Formations administratives (subventions PSF/ANS)	Accompagner les clubs dans leurs développements et leurs recherches de financements.
COLLECTIF RÉGIONAL	<ul style="list-style-type: none">● 12 carabiniers et 6 pistoliers● 9 journées de regroupements● 10/25/50 M ISSF	Détecter et former Apporter des savoirs, savoirs faire, savoirs êtres et apporter un soutien matériel

	• intégration prépa mentale / physique	et/ou financier spécifique.
FORMATIONS PRO	• Eric BRUNET : CQP moniteur de tir • Manuel MARIE : DESJEPS performance sportive	Développement des compétences des 2 salariés. Renforcement de l'ETR
PARTENARIAT SUAPS DE CAEN	• Prise en charge des licences et cotisations pour 15 à 20 jeunes inscrits en sports universitaires • Mise en communs de moyens	Créer du lien avec des structures externes (collège, lycée, université) pour promouvoir le tir sportif auprès d'un public jeune.

RÉSULTATS SPORTIFS :

Manuel MARIE présente les principaux résultats sportifs. La saison a été marquée par de nombreuses belles performances des tireurs Normands. Le président félicite les tireurs et les entraîneurs pour ces bons résultats, symboles de l'investissement et du travail réalisé au sein des clubs.

	OR	ARGENT	BRONZE
CHAMPIONNATS DE FRANCE	12	8	6
CHAMPIONNATS DU MONDE	1	0	3
CHAMPIONNATS D'EUROPE	0	0	1
COUPE DU MONDE	0	2	3

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2023

La prochaine assemblée générale est prévue le 22 octobre 2023 dans la Manche. Le club de tir de la Cible Valognaise se porte volontaire pour son organisation.

QUESTIONS DIVERSES :

- *Que faire si la validité du certificat médical d'un tireur arrive à terme en cours de saison ?*

Sur la plan purement légal, le club n'est tenu de vérifier la validité du certificat médical que lors de prise de licence de tir. Il faut cependant rappeler que les tireurs peuvent mettre à jour leur certificat sur Eden à tout moment au cours de la saison. D'autre part, la tolérance appliquée pour maintenir sa licence jusqu'au 30 septembre n'existe plus et elle prend donc fin au 31 août.

- *Comment répondre aux nouvelles mesures imposant aux arbitres d'avoir suivi un module de sensibilisation aux gestes de premiers secours ?*

La Ligue de Normandie va intégrer cette sensibilisation à toutes les sessions de formations des arbitres (y compris recyclage). De nombreux organismes tel que la Croix Rouge ou bien les SDIS peuvent proposer ce type de formation. Il sera sûrement plus simple d'organiser ces sessions directement dans chaque département pour former au plus vite nos arbitres régionaux et départementaux. Christian BAILLIEZ, Responsable régional d'arbitrage interrogera la fédération lors du colloque annuel d'arbitrage, pour voir comment s'organisent les autres ligues.

- *Comment justifier que les points de qualifications aux régionaux en Normandie sont si élevés, par rapport à d'autres régions ? Ne pourrait-on pas envisager d'instaurer plutôt des quotas ?*

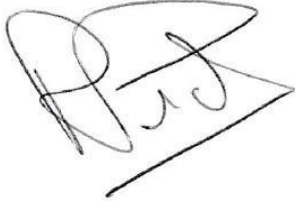
Les points de qualifications sont définis en fonction des capacités d'accueil des clubs organisateurs. Il n'existe pas de solutions parfaites. Instaurer des quotas reviendrait à imposer des horaires stricts et précis à chaque catégorie de tireurs sur les compétitions. Certaines catégories étant peu représentatives sur certaines épreuves, cela engendrerait aussi des séries incomplètes en nombre de tireurs.

REMISE DU MÉRITE FÉDÉRAL ET RÉGIONAL

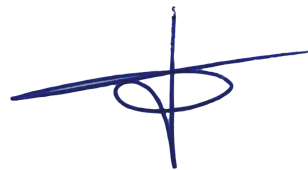
Christian CAILLEUX, président de la Commission des médailles, Richard PROT Président de la ligue et Laurence DECAENS membre du comité directeur fédéral, remettent les mérites régionaux et fédéraux aux tireurs concernés.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 12H30

Le Président
Richard PROT

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'R. Prot', written in a cursive style.

Le Secrétaire général
Jean-Denis EBREUIL

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'J.-D. Ebreuil', written in a cursive style.

PS : Le Rapport Moral est en pages suivantes

Mesdames, Messieurs, les présidents de club,
Mesdames, Messieurs les membres du Comité Directeur de la Ligue,

Chers amis.

Je remercie très sincèrement le club des Andelys et celui du CTS Vernonnais qui nous accueillent aujourd'hui dans ce magnifique lieu.

Avant de poursuivre mes propos, nous nous devons d'avoir une pensée émue pour tous les amis du tir qui nous ont quitté cette saison. Pour honorer leur mémoire, je vous demande d'observer une minute de silence Merci.

Je tiens à souhaiter la bienvenue à tous les nouveaux présidents, qui viennent de nous rejoindre cette année : occuper cette fonction est passionnant mais trop souvent semée d'obstacles.

Nous serons à vos côtés, afin de répondre à toutes vos attentes, en vous apportant les soutiens administratifs et techniques, nécessaires pour remplir votre mission dans de bonnes conditions.

Je tiens à remercier les membres du comité directeur et les salariés pour leur implication durant cette année.

Avec 11 704 licenciés au 31/08/22 nous réalisons notre meilleure saison. Nous dépassons les résultats d'avant la période Covid. Nos jeunes sont revenus même s'il ne représente que 8 % de nos effectifs.

Ce début d'année sportive est de bon augure. Nous sommes 700 licenciés de plus que l'année dernière à la même date. Nous recrutons de nouveaux adeptes à un rythme supérieur aux années antérieures.

Une petite inquiétude, nous recrutons moins de nouveaux jeunes que les années précédentes.

Il nous faut multiplier les actions de promotion du tir sportif, notamment auprès de notre jeune public car il est l'avenir de notre sport

Je tiens à vous féliciter, pour le travail, la volonté que chacun d'entre vous a consentie, jour après jour.

La modernisation de nos installations doit être poursuivie avec notamment l'installation de cibles électroniques, afin d'améliorer le confort dans la pratique pour nos licenciés mais aussi notre image.

La ligue investit cette année dans de nouvelles cibles électroniques. Cinq clubs se verront dotés de 10 cibles 10 M SIUS dernière génération pour un montant total de 158 000 euros.

De même, l'insonorisation et la sécurité de nos stands doivent être une priorité. La période actuelle révèle que nous sommes attendus sur ces deux sujets.

La ligue vous apporte son soutien administratif, technique ainsi que financier, après étude de dossier et avant tous travaux.

Cette année sportive sera celle de la dématérialisation des licences. Même si cela engendre des difficultés en ce début de saison, notre fédération se doit de moderniser ses procédures administratives à l'image des autres fédérations sportives mais aussi de l'ensemble de la société actuelle.

Nous encourageons la formation de cadres bénévoles.

Notre équipe technique régionale poursuit ses actions :

- La formation de nos cadres : animateur, initiateur, arbitre
- La formation jeunes encadrants de 14 à 20 ans
- L'entraînement de nos jeunes tireurs à travers le collectif régional minime, cadet et junior.

L'équipe s'est enrichie de nouveaux membres avec Isabelle CARDOT, Julia FRUCHART et Eric BRUNET.

Merci à tous nos cadres bénévoles, qui apportent le soutien indispensable à la réussite de cette mission, confiée à notre A.T.R. : Manuel Marie.

Merci à lui pour son implication et sa réactivité aussi bien sur le plan administratif que sportif.

Nous poursuivons la montée en compétences de nos deux salariés.

Manuel MARIE a débuté cette année une formation afin d'obtenir un Diplôme d'Etat Supérieur.

ERIC BRUNET, lui aussi a entamé son CQP « Moniteur de Tir Sportif ».

L'extension de notre siège social est maintenant terminée. Nous disposons de 2 salles de formation équipées de matériel de vidéoprojection et d'un bureau supplémentaire. Ces nouveaux locaux vont nous permettre de développer nos actions de formation.

Nous vous inviterons début mars 2023 à son inauguration.

Sur le plan sportif la saison a été riche en médailles.

26 médailles aux différents Championnats de France dont 12 en or.

Un titre de champion du monde par équipes aux AA pour Marco Planson

Une médaille de Bronze au championnat d'Europe et cinq médailles en coupe du monde pour nos tireurs plateaux Eric Delaunay mais aussi Nicolas LEJEUNE tous deux de Bréville.

Je tiens à féliciter l'ensemble des athlètes qui ont porté haut les couleurs de ligue.

Notre politique sportive continue de porter ses fruits. Elle récompense l'action, et l'obstination des dirigeants qui nous ont suivis dans cette démarche.

Je laisserai Manuel MARIE vous présenter plus précisément les différents résultats mais je tiens à mettre à l'honneur le département de la Manche qui récupère les fruits de sa politique sportive en faveur des jeunes.

Nos actions doivent se poursuivre, en parfaite coordination avec les clubs, les comités départementaux et notre fédération, dont nous suivons sa politique sportive.

Dès maintenant il faut préparer nos athlètes qui seront nos représentants dans les années futures et notamment aux JO de PARIS dont les épreuves tir se dérouleront au CNTS de Déols.

Le projet de stand plateaux au centre régional de BRETTEVILLE sur ODON a de nouveau pris du retard.

T.S.V.P.

Le tribunal administratif de CAEN a rejeté notre recours en raison des risques pour la sécurité aérienne liés au tir et au risque aviaire.

Il a considéré que la décision de la mairie de Verson était entachée d'un vice de procédure, mais a « neutralisé » cette irrégularité en considérant que le maire avait pu prendre la décision de retrait du permis d'aménager qui avait été initialement délivré, en raison du prétendu risque pour la sécurité aérienne.

Il a également considéré que les pièces du dossier de demande de permis d'aménager, ainsi que les éléments de l'expert étaient insuffisants à démontrer l'absence de risque.

Il apparaît que les éléments que nous avons produits étaient de nature à justifier au moins qu'une expertise judiciaire soit ordonnée.

Nous avons donc fait appel de la décision auprès de la cour d'appel du tribunal administratif de Nantes. La décision devait être rendue durant le 1^{er} semestre 2023.

Le nouveau stand de tir régional va voir le jour, à ARGENTAN en 2023.

Toutes nos actions ont été possibles grâce à notre trésorerie, fruit d'une rigueur permanente.

Les bilans vous seront présentés par Laurence DECAENS notre trésorière. Elle a travaillé en étroite collaboration, avec la commission des finances.

Leurs travaux nous ont permis de présenter des documents comptables, conforme aux souhaits fédéraux et à nos statuts, sous le contrôle de notre commissaire aux comptes.

Je tiens à féliciter et remercier tous les différents acteurs, pour le travail accompli au cours de cette année : les présidents de clubs, mais aussi tous les bénévoles.

Nous nous devons de rester dans le mouvement de développement de notre sport, afin de présenter une ligue forte, dont le but est la défense du tir sportif, de loisir et de compétition.

Nous pouvons être fiers de notre ligue et du travail accompli durant cette année.

Un grand merci à toute l'équipe qui m'entoure, élus et personnels de la ligue.

T.S.V.P.

Nous n'avons qu'un seul but : servir notre sport, le tir.

Soyez assurés au nom de tout le comité directeur, de notre soutien et de notre amitié sportive.

Merci de votre attention.

Fin du Rapport Moral